



# Entrée gratuite pour votre aidant



**1800 893 044**



**[www.companioncard.nsw.gov.au](http://www.companioncard.nsw.gov.au)**





## La carte d'accompagnateur (Companion Card) de quoi s'agit-il?

Grâce à la carte d'accompagnateur, les personnes qui présentent une invalidité significative permanente nécessitant une assistance de vie peuvent se faire accompagner lors de leurs sorties pour participer à des activités sociales, culturelles ou récréatives.

Le titulaire peut présenter la carte lors de la réservation ou de l'achat d'un billet auprès des organismes participants afin d'obtenir un billet pour son accompagnateur.

## Qui peut obtenir une carte ?

Vous pouvez avoir droit à une carte d'accompagnateur si :

1. vous êtes citoyen ou résident australien et habitez en Nouvelle-Galles-du-Sud ; et
2. vous présentez une invalidité significative permanente ; et
3. vous n'êtes pas suffisamment autonome pour participer à la plupart des événements et activités communautaires sans assistance ; et
4. les aides techniques et autres technologies ne répondent pas à vos besoins d'assistance ; et
5. votre besoin de ce niveau d'assistance est permanent.

## Faire une demande de carte

1.  Accédez au site **www.companioncard.nsw.gov.au** pour imprimer un formulaire de demande ou demandez-en un exemplaire papier par téléphone, par e-mail ou par courrier.
2.  Envoyez le formulaire de demande rempli par courrier à :  
Companion Card  
Locked Bag 4028  
Ashfield NSW 1800

## Quels renseignements dois-je fournir avec ma demande ?

Le formulaire de demande de carte d'accompagnateur vous invite à fournir :

- » des informations sur votre invalidité ;
- » des informations sur votre besoin permanent d'assistance ;
- » une attestation de votre médecin ou de votre fournisseur de services de santé confirmant que vous remplissez tous les critères pour obtenir une carte d'accompagnateur ;
- » deux photos d'identité de haute qualité en couleurs signées par la personne qui a vérifié votre demande.

## Comment s'utilise une carte d'accompagnateur ?

Vous pouvez utiliser la carte d'accompagnateur auprès de tous les organismes et établissements participants de Nouvelle-Galles-du-Sud et d'Australie.

Vous ou votre accompagnateur devez présenter la carte d'accompagnateur lors de la réservation ou de l'achat d'un billet auprès d'un organisme participant. Celui-ci vous remettra un billet **GRATUIT** pour votre accompagnateur.



La carte d'accompagnateur  
peut être utilisée chez tous les  
prestataires participants de l'État :



Taronga  
Western Plains Zoo  
**Dubbo**



Rosehill races  
**Rosehill**



The Dish  
**Parkes**



Victoria Park  
**Sydney**

Pour plus d'informations

 Tél. : 1800 893 044

 E-mail : [Info.companioncard@facs.nsw.gov.au](mailto:Info.companioncard@facs.nsw.gov.au)

 Internet : [www.companioncard.nsw.gov.au](http://www.companioncard.nsw.gov.au)

